



Attention Campers

As outlined in our "FIDDLE PARK INFORMATION" pamphlet... "We do not guarantee Hydro or Water".

However, we have always attempted to provide minimum power for lighting.

During our 2012 Contest, we were inspected by the Electrical Safety Authority (E.S.A.) of Ontario.

The result of the inspection dictates that we must upgrade to New Supply Panels/Ground Fault Protection, plus new appropriate cable at an approximate cost of \$157,000.00 in order for us to continue.

There will be a temporary system in place (which will appease the E.S.A. inspector) for the 2013 Contest at a separate cost of \$35,000.00. This solution will allow the committee time to prepare for a permanent installation for the future. The over-all goal is to provide enhanced safety to all campers. Some panels may not be in the same location as in the past.

"NO HOMEMADE OR PRIVATE PANELS WILL BE ALLOWED"

In order to meet our obligations we are compelled to increase our Camping Fee to \$125.00 flat rate for the event, representing approximately \$18.00 per day for the full seven days.

We sincerely solicit your continued support and look forward to welcoming you back to what has become one of Canada's top Cultural Family Events of the year.

•
Committee of the Pembroke and Area Fiddling Assoc. Inc.
•



Attention à tous nos Campeurs

Comme il est indiqué dans notre brochure "Informations sur le Parc des Violonneux" ... "Nous ne garantissons pas ni l'électricité ni l'eau, cependant, nous avons toujours essayé de fournir une puissance minimale pour l'éclairage.

Lors de notre compétition 2012, nous avons été inspectés par l'Electrical Safety Authority (ESA) de l'Ontario.

Le résultat de cette inspection exige que nous passions aux nouveaux Panneaux d'Alimentation /Protection au sol, ainsi que le nouveau câble approprié à un coût approximatif de 157 000,00\$, de façon à ce que nous puissions continuer nos compétitions.

Il y aura un système mis en place temporairement, (ce qui apaisera l'inspecteur ESA) pour la Compétition 2013, à un coût distinct de 35 000,00\$. Cette solution donnera au comité le temps de préparer une installation permanente pour l'avenir. L'objectif d'ensemble est de renforcer la sécurité de tous nos campeurs. Il est possible que certains panneaux ne soient plus dans le même endroit que par le passé.

« AUCUN PANNEAU FAIT MAISON, OU PRIVÉ NE SERA ADMIS »

Afin de respecter nos obligations, nous sommes donc obligés d'augmenter notre Droit de camping à un prix fixe de 125,00\$ pour l'événement, ce qui représente environ 18,00 \$ par jour pour les sept jours.

Nous apprécions sincèrement votre soutien constant et nous nous réjouissons de vous accueillir à nouveau à ce qui est devenu l'un des premiers événements familiaux culturels de l'année, au Canada!



Comité de l'Association des Violonneux de la
Région de Pembroke et les Environs.